

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 30 (1885)
Heft: 6

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des grandes capitales de l'Europe par la *Société de Berlin* et par la *Société de Vienne*, la continue aujourd'hui par la *Société de Londres*.

Ces nouvelles lettres n'ont toutefois rien d'analogue ni de commun avec les lettres sur Berlin et sur Vienne. Le Royaume-Uni est différent d'origine, de mœurs, d'idées, des pays qui l'avoisinent et dont il est séparé bien plus par des développements distincts que par la mer. La société de Londres est faite de contrastes ; elle est un mélange incompréhensible d'idées modernes et de préjugés indéracinables, d'audaces d'esprit et de coutumes d'un autre âge.

L'auteur comptait ne publier ces lettres qu'à l'automne prochain ; mais les circonstances qui se précipitent en Angleterre lui ont fait craindre que l'aspect des choses et la physionomie des hommes ne changeassent tout à coup à la suite des événements. Il s'est donc hâté, pour prendre date et fixer dans le présent ses observations passées.

On y lit de piquantes pages.

La seconde livraison de la *Revue de cavalerie* de mai 1885 contient les articles ci-après :

I. L'instruction de la cavalerie. — II. La cavalerie aux manœuvres des 4^e et 17^e corps (*suite*). — III. La division de cavalerie dans la bataille (*suite*). — IV. La situation militaire dans l'Asie centrale (avec une carte). — V. Nouvelles et renseignements divers. — Nécrologie (avec un portrait). — VI. Bibliographie. — VII. Sport militaire. — PARTIE OFFICIELLE. — I. Renseignements extraits du *Journal militaire officiel*. — II. Promotions, mutations et radiations.

On s'abonne chez Berger-Levrault et C^{ie}, 5, rue des Beaux-Arts. Un an : France, 30 fr. ; Union postale, 33 fr.



NOUVELLES ET CHRONIQUE

Genève. — Le programme des courses de chevaux, qui auront lieu les 25, 26 et 28 juin, comprend entr'autres les courses ci-après :

Troisième jour, dimanche 28 juin, à 2 heures.

I. *Prix des remises.* — *800 francs.* — Course au trot attelé pour tous chevaux nés en Suisse et dans la zone douanière de France, ou introduits avant le 1^{er} mai 1885. Voitures à volonté. Entrée, 20 fr. moitié forfait.

Sur le prix : au premier, 500 fr. ; au second, 200 fr. ; au troisième, 100 fr.

Distance, 3000 mètres environ.

II. *Prix Winkelried.* — *1000 francs.* — Course plate au galop pour sous-officiers et soldats de l'armée suisse montant leur cheval de service. Entrée, 10 fr., moitié forfait. Poids, 75 kilos.

Sur le prix : au premier, 600 fr. ; au deuxième, 200 fr. ; au troisième, 150 fr. ; au quatrième 50 francs.

Distance, 1800 mètres environ.

III. Prix du Conseil administratif. — 1000 francs. — Course plate au galop (gentlemen) pour tous chevaux dont les propriétaires résident en Suisse ou dans la zone douanière de France. Entrée, 20 fr., moitié forfait. Poids, 70 kilos.

Sur le prix : au premier un chronomètre de 530 fr. offert par le Conseil administratif de la Ville de Genève, plus 300 fr.; au second, 200 fr.

Distance, 2400 mètres environ.

IV. Prix du Conseil d'Etat. — 900 francs. — Course au trot monté pour tous chevaux nés en Suisse ou dans la zone douanière de France. Entrée, 10 fr., moitié forfait. Poids : quatre ans, 70 kilos ; cinq ans, 75 kilos ; six ans, et au-dessus, 80 kilos.

Sur le prix : au premier, 600 fr.; au deuxième, 200 fr.; au troisième, 100 francs.

Distance, 2400 mètres environ.

V. Prix des dames. — 1000 francs. — Courses de haies pour officiers de l'armée suisse montant leur cheval ou celui d'un autre officier. Haies, 1 mètre. Entrée, 20 fr., moitié forfait. Poids, 70 kilos. Tout cheval de pur sang portera 6 kilos de surcharge. Tout cheval ayant gagné une course militaire en Suisse en 1884, portera 2 kilos de surcharge.

Sur le prix : au premier, 800 fr.; au deuxième, 200 francs.

Distance, 2400 mètres environ.

Engagements jusqu'au lundi 22 juin, à 6 heures du soir, au secrétariat des courses, hôtel Beau-Rivage, à Genève. Des certificats d'origine devront accompagner les lettres d'engagement pour les courses au trot. Toute lettre d'engagement ne sera valable que si elle est accompagnée du montant de l'entrée.

En cas de contestation, la décision des commissaires ou de leurs remplaçants sera souveraine et sans appel.

Les commissaires : MM. SARASIN, Edmond ; TRONCHIN, Henry ; DE GINGINS, Albert.

Neuchâtel. — La première réunion cantonale de la Société neuchâteloise de géographie a eu lieu le 17 mai au Locle. Elle comprenait une cinquantaine de membres.

Après acceptation du procès-verbal de la séance d'organisation de Neuchâtel et d'un règlement en 9 articles, le comité a été définitivement constitué comme suit : Président, M. le Dr A. Roulet ; vice-président, M. J. Mairet ; secrétaire, M. J. Clerc ; caissier, M. J.-F.-U. Jurgensen ; archiviste - bibliothécaire, M. C. Knapp ; assesseurs, MM. L. Favre et F. Porchat.

Ensuite l'assemblée décide d'avoir une prochaine séance en juillet prochain à la Chaux-de-Fonds, et de s'affilier à l'union suisse des sociétés de géographie, dont Genève est actuellement le vorort.

M. Ch. Faure, membre du dit vorort, et rédacteur de l'*Afrique explorée*, donne l'assurance que cette demande recevra un sympathique accueil.

M. Metchnilhoff, professeur de géographie comparée à l'académie de Neuchâtel et collaborateur de M. Elisée Reclus, fait ressortir l'importance des sociétés de géographie. A notre époque, dit-il, cette

science se transforme sous diverses influences. Son champ d'activité s'agrandit de jour en jour et embrasse un nombre de branches toujours plus considérable. Aussi l'enseignement de cette science doit être revu à tous les degrés, les vieilles méthodes abandonnées. C'est là une première direction dans laquelle doivent travailler les sociétés de géographie. En second lieu, elles doivent devenir des offices de renseignements utiles à l'industrie, au commerce et à l'émigration. Proportionnellement à la population, la Suisse est un des pays d'Europe qui fournissent le plus d'émigrants. Il faut arriver à empêcher dans la mesure du possible, l'indigne exploitation à laquelle ces gens-là sont si souvent exposés, en les éclairant sur les conditions de la vie dans les pays d'outre-mer.

M. Ch. Faure entretient l'assistance de l'exploration du Limpopo par le capitaine anglais Shadok. Ce fleuve de l'Afrique méridionale a une grande importance en ce qu'il est navigable sur un parcours d'au moins 1000 kilomètres, et permet ainsi de pénétrer facilement dans les régions nord du Transvaal, fort peu accessibles jusqu'à présent. La route de terre est longue et fatigante. Les transports se font au moyen de lourds chariots attelés de 20 à 30 bœufs.

Toute une petite colonie de missionnaires suisses (vaudois et neu-châtelois) est fixée dans cette contrée.

M. Faure termine en espérant que jamais les Suisses ne contribueront à abrutir les noirs en leur envoyant des spiritueux et spécialement de l'absinthe. Ce serait la ruine ce ces peuples qu'il faut, au contraire, régénérer. Ce travail est également très applaudi.

Avec la communication de M. Faure, la partie officielle de la fête est terminée.

A 1 heure, un banquet fort bien servi réunit les membres de la Société de géographie au Cercle de l'Union républicaine, où des toasts intéressants et nombreux ont été portés.

Vaud. — Dans sa séance du 26 courant le Conseil d'Etat a promu au grade de lieutenant d'infanterie dans la landwehr :

MM. Junod, Jules, Ste-Croix ; Meylan, Henri, au Chenit ; Besson, Louis, Chevroux ; Gallay, Emile, Nyon ; Aubert, Charles, au Chenit ; Buffat, Jules, Vuarrens ; Rochat, Constant, au Chenit ; Fischer, Frédéric, Yverdon ; Hoffer, Constant, Donatyre ; Leresche, Emile, Ballaigues ; Pidoux, Eloë, Lausanne ; Burdet, Sylvain, Ursins ; Joseph, Henri, Bursinel ; Walther, Louis, Yverdon ; Dupuis, Henri, au Chenit.

France. — Le réseau de nos fortifications de la frontière des Alpes va être augmenté d'un nouveau fort qui, par sa position stratégique et son importance, ne le cédera en rien aux autres.

C'est au sud-est de Saint-Michel de Maurienne, sur la montagne dite du Télégraphe, que sera construit le fort portant ce nom ; les touristes connaissent tous cette position, la plus belle de la Maurienne, à l'extrémité de la vallée des Valloires, à une altitude de 1,636 mètres.

La construction de ce fort, qui sera commencé incessamment, coûtera près d'un million. (*La France* du 5 juin.)